



N°007/DG-ANaGeM/MIC/DAF/AD

Cotonou, le **19 SEP. 2024**

COMMUNIQUÉ

La Directrice Générale de l'Agence Nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM) informe les populations des communes accueillant les nouveaux marchés modernes construits par le Gouvernement du Bénin que des boutiques et restaurants de 10 mètres carrés sont disponibles à la location dans des conditions attractives, idéales pour les commerçants.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- **Pour les personnes morales :**
 - Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
 - Copie de la pièce d'identité biométrique ou du Certificat d'Identification Personnelle (CIP) en cours de validité ;
 - Fiche de demande de boutique à renseigner sur place.
- **Pour les personnes physiques :**
 - Copie de la pièce d'identité biométrique ou du Certificat d'Identification Personnelle (CIP) en cours de validité ;
 - Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
 - Fiche de demande de boutique à renseigner sur place.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au **plus tard le 4 octobre 2024** auprès des **Responsables de l'ANaGeM** dans les marchés concernés et ce, de **8h à 17h**.

Pour toute information complémentaire, contacter les numéros ci-après :

Marchés	Contacts téléphoniques
Cadjèhoun	40 20 12 70
Aidjèdo	40 20 12 71
Ahouangbo	40 20 12 72
Azovè	40 20 12 73
Glazoué	40 20 12 75
Houègbo	40 20 12 80
Menontin	40 20 12 68


Eunice LOISEL KINIFFO
Directrice Générale

